

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil lance la deuxième édition de *Mon Projet D*
Grande mobilisation pour créer, ensemble, l'avenir de notre communauté

Longueuil, lundi 15 mai 2017 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil lance pour la deuxième année le *Projet D*: « *Mon Projet D, agir ici, ensemble* ». Avec cette initiative, la Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil s'engage concrètement à soutenir le développement de sa communauté en finançant un des projets soumis par ses membres, jusqu'à concurrence d'une valeur de 25 000 \$.

Soumettre un projet

Du 8 mai au 2 juin 2017, les membres (particulier, entreprise ou organisme) de la Caisse sont invités à déposer leur projet par l'entremise du site Internet www.caissedelongueuil.ca/MonProjetD. Les projets soumis doivent desservir l'un des six secteurs d'activité suivants : communautaire, culturel, économique, éducation, environnement de même que vie et santé. En plus de contribuer au mieux-être, aux intérêts et au développement de la communauté, le projet doit aussi prendre place sur le territoire de la Caisse du Vieux-Longueuil et viser à soutenir la prospérité durable de la collectivité.

Voter pour un projet

Du 26 juin au 14 juillet 2017, l'ensemble de la communauté pourra voter pour le projet qui leur tient le plus à cœur sur le site de la Caisse. Chaque personne, par son adresse IP, pourra voter une fois par jour. Les trois projets qui auront amassé le plus de votes deviendront finalistes et seront dévoilés le 28 août 2017. Les membres de la caisse du Vieux-Longueuil pourront alors du 4 au 17 septembre 2017 voter pour le projet qu'ils souhaitent voir se concrétiser. Ce sera l'occasion idéale pour les membres de participer activement à la vie démocratique de leur Caisse.

Réaliser le projet gagnant

La Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil contribuera à hauteur de 25 000 \$ à la réalisation du projet gagnant. Elle prendra en charge tous les aspects relatifs à la concrétisation du projet en collaboration avec la personne qui aura soumis le projet. Une plaque commémorative à son nom sera également affichée à l'endroit où le projet sera réalisé.

Gagnant de la première édition

Lors de la précédente édition la candidature de la Maison Kekpart s'est démarquée au sein de la compétition, notamment grâce à la mission sociale et artistique qu'elle s'est donnée visant à offrir une éducation médiatique enrichissante à l'ensemble des jeunes de l'organisme. Depuis deux ans, la Maison Kekpart a créé une Maison des enfants dans le Quartier St-Pie-X de Longueuil où plusieurs ateliers artistiques et culturels gratuits sont offerts, mais il y a une limite au nombre d'enfants pouvant être accueillis. Grâce à la contribution de la Caisse, Monsieur Richard Desjardins, instigateur du programme, affirmait que : « Nous allons pouvoir offrir des activités artistiques et culturelles à 50 enfants supplémentaires et offrir trois ateliers supplémentaires. » L'expression artistique par les arts de la scène, les arts médiatiques et la création artistique permettront aux jeunes de découvrir et de développer leur talent. Sur une période de 12 mois, les jeunes ciblés ont eu la chance de participer à une multitude d'activités.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Pour plus d'informations sur cette initiative, nous invitons tous les membres et les résidents du Vieux-Longueuil à consulter le www.caissedelongueuil.ca/MonProjetD.

Créons ensemble, l'avenir de notre communauté!

-30-

Informations:

Élodie de Fruyt, conseillère en communications

Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil

450 646-9811 poste 7189217

elodie.d.de.fruyt@desjardins.com

www.caissedelongueuil.ca/MonProjetD